

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VIRAZEIL

Séance du mercredi 19 février 2020 à 20 h30

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19

Présents : 14

Absent(s) : 05

Pouvoir(s) : 0

L'an deux mille vingt

Le dix-neuf février,

le Conseil municipal de la commune de VIRAZEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christophe COURREGELONGUE, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 14 février 2020

Mme MARTINETTI-BRICE a été désigné comme secrétaire de séance

PRESENTS : M. COURREGELONGUE Christophe, Mme DELRIEU-GILLET, M. PAULAY, Mme MARTINETTI-BRICE, M. PIRA, M. LEBEDINSKY, Mme ZOÏA, Mme SCAFFINI, Mme VALENTI, M. LATASTE, M. SCANDIUZZI, M. TREZEGUET, Mme PINASSEAU, Mme RATINAUD

POUVOIRS : /

ABSENTS / EXCUSES: M. MENIER, M. JUIN, M. BLANCHARD, Mme VALENTIN, M. GILLE

Le PV du conseil municipal du 29 janvier 2020 est adopté à l'unanimité ;

1. Tour de garde élections municipales 2020.

1 Président, 2 assesseurs 1 suppléant et un délégué par liste. Le Maire préside le bureau de vote.

2. Chemins ruraux : fixation des prix d'acquisition et de vente des parcelles lieux-dits

- Parcelle lieu-dit « Barau » : 0.75€ le m²
- Parcelle lieu-dit « Barau Nord » : 0.75€ le m²
- Parcelle lieu-dit « Bécary Ouest » : 0.75€ le m²

L'acquisition des parcelles de M. BONOTTO de 2517 m² pour un montant de 1928€va permettre de référencer le chemin de randonnée.

3. Achat terrain lieu-dit « Milhan » parcelle de M. de Meynard au prix de 1, 92 € le m² échange avec le chemin de la Tour Rouge ; Les frais de notaire seront supportés par la commune.

Rapporteur : M. COURREGELONGUE Christophe, Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à signer les conventions de servitudes nécessaires ainsi que les actes authentiques correspondants ;

- **VGA** : Monsieur le Maire Présente le projet de mise en œuvre d'une future Opération de de revitalisation de Territoire. Coût 2 000 € par an.

Rapporteur : M. COURREGELONGUE Christophe, Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité, le report de l'adhésion à une date ultérieure.

5. Travaux en cours :

- Médiathèque : la chape a été posée.
- Toilettes municipales : Mme Gillet demande la pose d'un panneau d'utilisation de la poignée d'ouverture ;
- Pose de paillage en copeaux autour des arbres plantés le long de la Départementale.

6. Questions diverses

- Avancée des travaux du chantier « Chœur de Bourg ». en raison des pluies, l'eau n'a pas pu être entièrement drainée. L'entreprise propose un traitement à la chaux et un empierrage ce qui entraîne un surcoût de 8 000€

Voirie : choix de «l'enrobé» 19 € le mètre ou le «bicouche» à 6 € le mètre. VGA n'accepte le transfert de la voirie que si l'on fait de l'enrobé.

Rapporteur : M. COURREGELONGUE Christophe, Maire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
propose l'enrobé pour le parking et les raquettes de retournement et le bicouche pour la voirie

La séance est levée à 22 h